

COUR D'APPEL DE BAMAKO
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE LA COMMUNE I DU DISTRICT
DE BAMAKO



REPUBLICQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE

N° 17436 /TGI.C.I

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA COMMUNE I
DU DISTRICT DE BAMAKO CERTIFIE AU VU DES PIÈCES SUIVANTES :

*Copie d'extraits d'acte de Naissance Certifié Conforme à l'original N° 189
de l'année 2007 du Centre principal de Kolokani*

QUE LA PERSONNE DÉNOMMÉE CI-APRÈS

PRÉNOM (S) : Tielouha

NOM : Traore

NÉ (E) LE : 31 Octobre 2007

A : Kolokani

DE : Seydou Traore

ET DE : Silam Diarra

PROFESSION : Etudiant

SITUATION DE FAMILLE : Celibataire

DOMICILE / : Bamako

EST DE NATIONALITÉ MALIENNE EN VERTU DES ARTICLES 224 ET SUIVANTS DE LA LOI N° 2011 - 087
DU 30 DÉCEMBRE 2011 PORTANT CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE DU MALI.

BAMAKO, LE 29 juillet 2025

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL



BASSA TOURE
MAGISTRAT